

SAINT-BRIEUC DEMAIN PRESENTATION DU PROJET TEO

transport est-ouest > bus à haut niveau de service

Le Transport Est-Ouest ou comment faciliter les mobilités pour développer l'accessibilité et le développement de l'agglomération ?

Pour accompagner l'évolution des mobilités et coordonner les déplacements sur le territoire, un **PDU** (Plan de déplacements urbains), approuvé en 2006 par le Conseil d'Agglomération, fixe les grandes orientations en matière de déplacements.

Ce document d'orientation a permis à Saint-Brieuc Agglomération et à sa ville centre de construire une politique de la mobilité dont fait partie le Transport Est Ouest (TEO).

D'autres projets structurants pour le territoire ont été conçus en lien avec TEO comme :

- le **PEM**, Pôle d'Echanges Multimodal, qui facilite les déplacements et centralise les modes de transports à proximité de la gare SNCF,
- le « **plan de déplacement du centre-ville** », qui redéfinit les déplacements à l'échelle de Saint-Brieuc et préconise la requalification de 7 « entrées de ville » pour fluidifier le trafic. (Entrées de ville déjà requalifiées : Av. Corneille et rue Jules Ferry.)
- Les **rocares urbaine et de déplacements** qui permettent le contournement de la ville.



Pourquoi avoir choisi cet itinéraire ?

Le tracé de TEO correspond à celui de ligne la plus fréquentée du réseau des Transports Urbains Briochin (TUB), la **ligne A**. Quotidiennement, la ligne A transporte **6000 à 6500 voyageurs**, soit 25% des personnes qui prennent le bus.

Le projet TEO optimisera le réseau de transport, puisque les voies de circulation dédiées à TEO profiteront à la ligne A, mais aussi à d'autres lignes structurantes du réseau des TUB. Grâce à sa régularité et à son confort, la ligne TEO offrira une alternative à l'utilisation de la voiture individuelle.

Qu'est ce qu'un Bus à Haut Niveau de Service ?

TEO, futur Bus à Haut Niveau de Service briochin, est caractérisé par 5 éléments :

- une infrastructure de site propre (**voie réservée au bus**) et de **couloirs d'approche** (aménagement donnant la priorité au bus à l'entrée et sortie d'intersection)
- un passage prioritaire des bus aux carrefours
- un bon niveau **d'équipement en station** (informations voyageurs, distributeurs de titre...)
- une **accessibilité** optimale à la station et au bus, des aménagements en faveur des **circulations douces**
- un transfert efficace entre la voiture particulière et TEO grâce **aux parcs relais** et à la compétitivité du bus par rapport à la voiture.

Comment est financé le projet ?

L'ensemble du projet TEO (8 kilomètres du tracé) est estimé à 51 millions d'euros. La phase « TEO Centre-ville » est estimée à hauteur de 24 millions d'euros.

Le **financement du projet est bouclé**, il provient pour une part du Versement Transport et d'autre part de subventions.

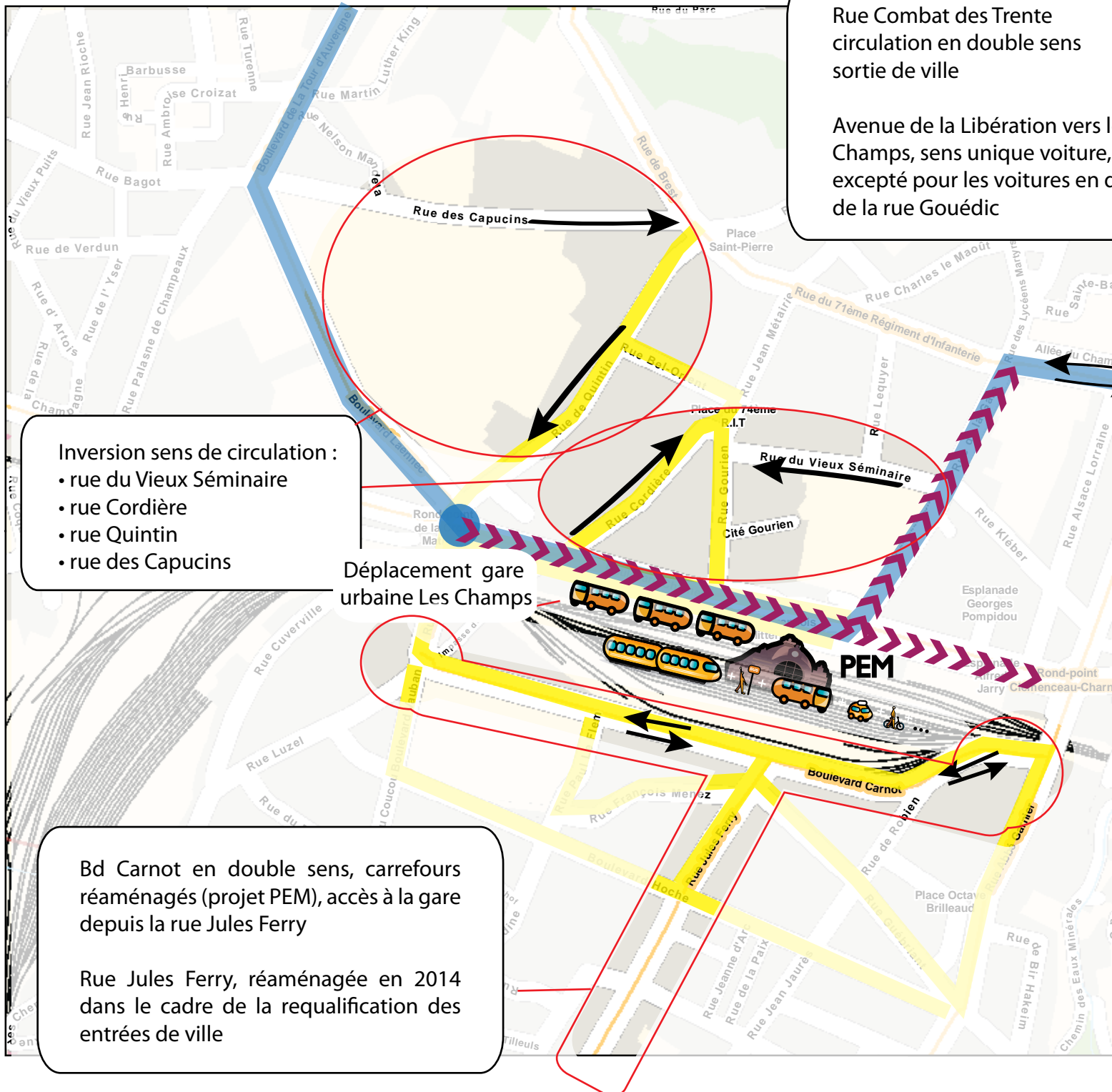
L'Etat, l'ANRU, la Région Bretagne et l'Union Européenne via les fonds FEDER, apportent leur soutien à hauteur de 9.5 millions d'euros.

Quelles sont ses caractéristiques ?

La ligne de bus TEO, traversera la ville d'Est en Ouest sur **8 kilomètres**. **21 stations** seront positionnées sur le tracé, à une inter-distance de 400 mètres environ.

Aux extrémités Est et Ouest, **deux parkings relais**, d'une capacité de près de 200 places, seront **directement connectés**, d'une part à la **rocade de déplacements** en construction et d'autre part à la **RNI 2** ce qui facilitera l'accès de la périphérie au centre ville.

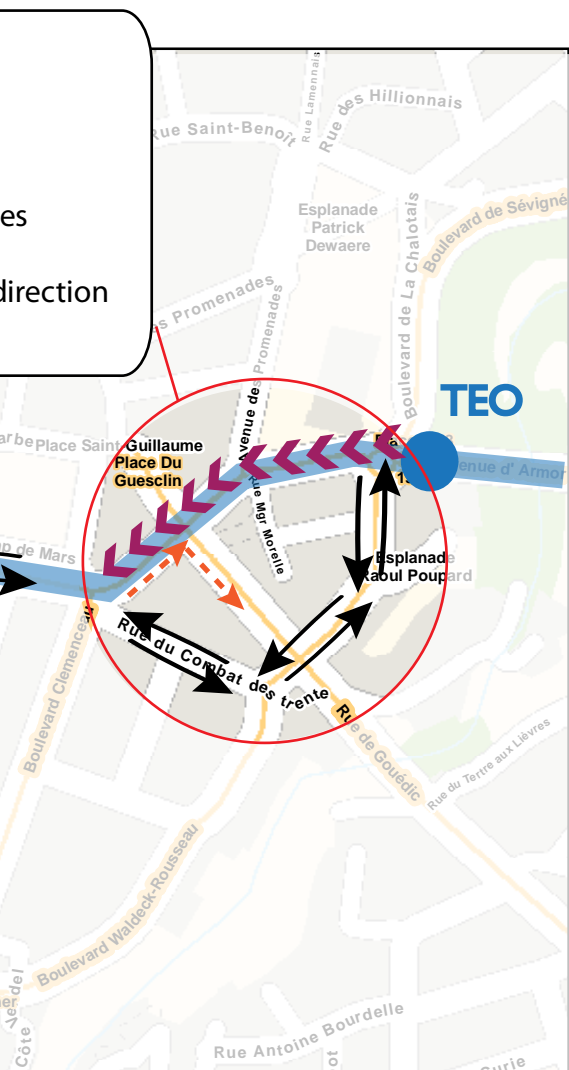
Quel est l'itinéraire retenu ? Quelles seront en matière de circulation ?



LÉGENDE

- extension stationnement payant zone jaune (2017)
- tracé TEO
- passage double sens voiture en sens unique
- flux voiture direction rue de Gouédic
- circulation voiture en double sens
- inversion sens unique de circulation

et les évolutions



ENJEUX DE LA CO-CONSTRUCTION

- Les aménagements urbains et paysagers
- Le partage de la voirie
- L'emplacement du stationnement...

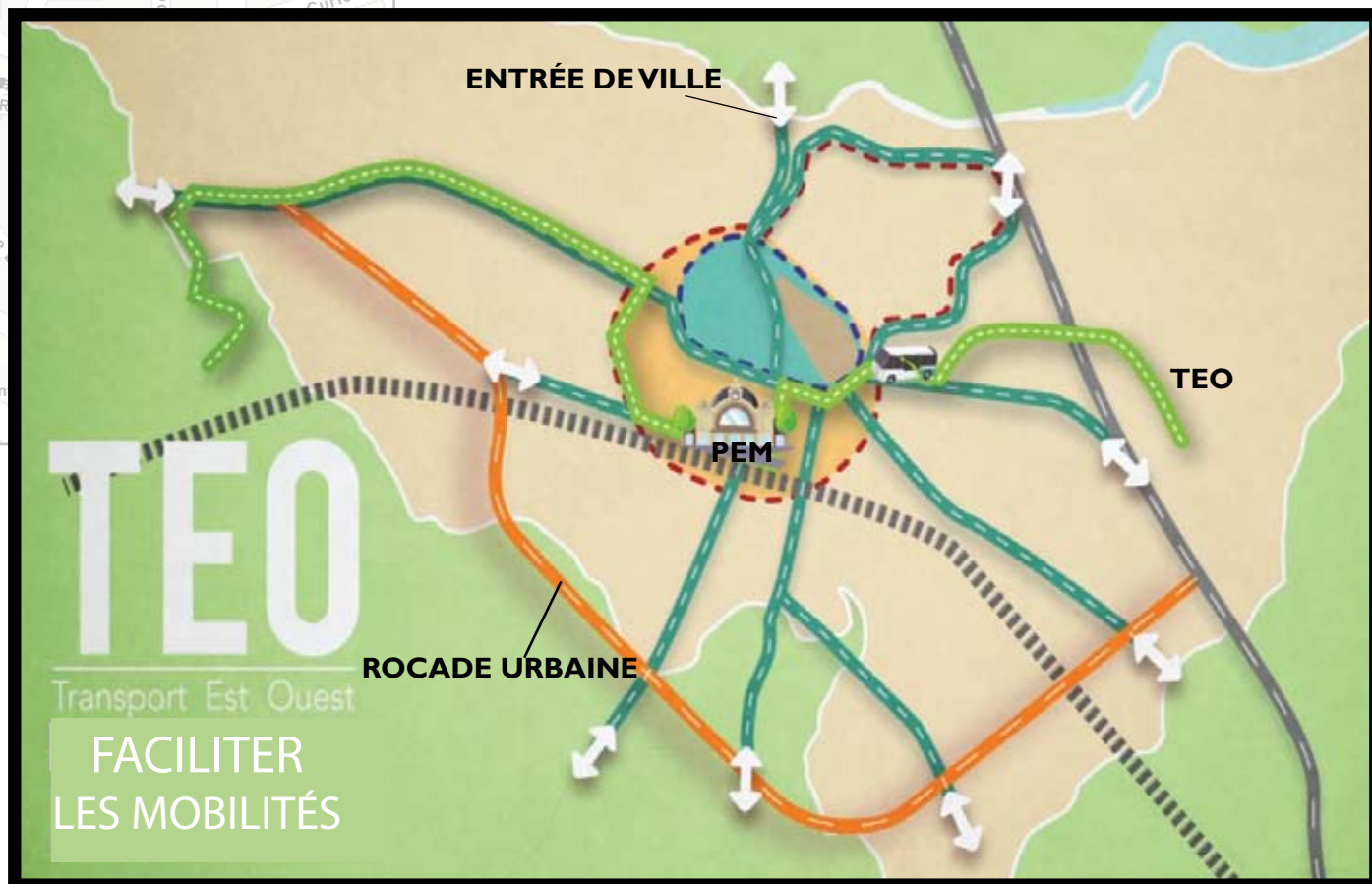
ÉLÉMENTS DE FAISABILITÉ INDISPENSABLES AU PROJET

- L'itinéraire TEO
- Les modifications de sens de circulation
- Extension stationnement payant à l'horizon 2017



SONDAGE AMIANTE EFFECTUÉ

Suite à la découverte d'amiante naturelle dans les enrobés lors de la réalisation du premier kilomètre de TEO, des sondages ont été effectués sur la suite du parcours. Une seule zone sera concernée par la problématique amiante, située sur une partie du Boulevard Charner.



Quels sont les objectifs du projet ?

Un projet de centre-ville à dimension architecturale, urbanistique et paysagère

Le passage de TEO est l'occasion pour la ville de Saint-Brieuc de requalifier ses aménagements. Des espaces emblématiques tels que le parvis de la gare côté Charner, la Place Duguesclin ou Les Champs seront réaménagés et offriront un nouveau visage au centre-ville.

Comme ce fût le cas pour le premier kilomètre, les rues seront refaites de « façade à façade », trottoirs, chaussée, aménagement vélos et cheminements piétons seront créés.

Un projet qui rééquilibre les modes de déplacements pour plus d'efficacité

- Améliorer l'offre de transport en commun et encourager l'utilisation des transports en commun tout en restant attentif au fonctionnement de la ville.
- Développer les modes doux et l'intermodalité
- Agir en faveur de l'environnement



Un projet qui renforce la cohésion urbaine et sociale

- Connecter les quartiers, les équipements, les zones d'emplois et le cœur de l'Agglomération
- Favoriser et accompagner le développement urbain
- Offrir un service public performant pour tous



Une réalisation en trois temps

2012-2014 : parcours Place de la Cité – Pont d'Armor

2017-2019 : parcours Pont d'Armor – carrefour Croix Mathias

2019-2020 : Les deux extrémités du projet : « les Plaines Villes – carrefour Croix Mathias » à l'ouest et « Place de la Cité- Chaptal » à l'est. Les aménagements sont moins lourds que les deux premières phases et intègrent les parkings relais dont la réalisation pourrait intervenir avant 2020.

Comment favoriser la participation des habitants et la co-construction ?

Après avoir réalisé le premier kilomètre, Saint-Brieuc Agglomération et la Ville de Saint-Brieuc se mettent en ordre de marche pour concevoir la suite de l'itinéraire TEO. 2016 sera consacrée à la concertation et l'information. Plusieurs réunions, ateliers thématiques et outils d'aide à la participation seront organisés et animés afin que le maître d'œuvre puisse concevoir les aménagements en prenant en compte les échanges menés en parallèle avec la population.



Une concertation en trois étapes :

1. Expression des attentes et préoccupations des publics;
2. Approfondissement des aménagements sur la base d'esquisses à commenter, de diagnostics «en marchant», des cafés TEO et outil numérique;
3. Finalisation de la co-construction, présentation de l'avant projet résultant des deux premières phases.

L'Avant-Projet de TEO sera soumis à Enquête Publique.

Des travaux soumis à une démarche de FURTIVITÉ

- limiter au maximum les nuisances liées au chantier (planning, déroulé des travaux...)
- prendre en compte l'activité commerciale
- accompagner les commerces avant, pendant et après les travaux
- créer un fond et une commission d'indemnisation

Une question, une observation :

TEO-INFOS@saintbrieuc-agglo.fr

02 96 77 60 11

www.saintbrieuc-agglo.fr